

# Rapport de gestion

**l'agefi**

1999



# Sommaire

---

2	Présentation du Groupe
3	Les organes du Groupe Agefi
4	Le billet du président, Charles Poncet
6	L'Agefi en 1999, Alain Fabarez
8	Organigramme de l'Agefi
10	Rapport de l'administration
12	Les choix de la rédaction
14	L'Agefi, sa publicité
17	Comptes annuels consolidés 1999 d'Agefi Groupe SA
29	Comptes annuels

---

• 2



#### *l'agefi*

La maquette, avec ses trois cahiers «Enjeux», «Investir» et «Repères», permet aux lecteurs de mieux se situer et d'entrer rapidement dans les articles qu'ils souhaitent lire en premier.

#### Une équipe forte

*Une centaine de personnes, si l'on tient compte de l'ensemble, travaillent chaque jour pour «produire» l'information dont nos lecteurs ont besoin. Une équipe toujours plus forte et qui se renouvelle sans cesse.*

#### Une structure financière saine

*L'Agefi est un groupe de presse ayant une structure financière saine. Le Groupe Agefi est particulièrement rentable. Depuis de nombreuses années, il a su, hors des remous, accroître ses parts de marché et se développer par autofinancement.*

#### Une organisation moderne

*Le Groupe Agefi a su résister à la diversification. Complètement centré sur son «core business», il ne «produit» que de l'information financière et économique, que ce soit à travers les médias traditionnels ou électroniques.*

#### Des conseils éclairés

*Le Groupe Agefi bénéficie d'organes de décision et de surveillance de première force. Un conseil d'administration où siègent des personnalités de premier plan et des organes de révision de qualité, Arthur Andersen et Berney et Associés.*

#### Un positionnement clair

*Comme média de référence de la communauté économique et financière, l'importance d'Agefi Groupe est aujourd'hui reconnue.*

#### Un groupe indépendant

*Il était primordial pour l'Agefi, en tant que groupe de presse spécialisé, de préserver son indépendance. Face aux pressions. Face aux intérêts financiers. Cette philosophie a toujours été primordiale. Elle participe, au premier chef, de l'image de l'Agefi perçu comme un vecteur à la fois indépendant et objectif.*

# Les organes de l'Agefi

## AGEFI GROUPE SA (ANCIENNEMENT AGEFI HOLDING SA), LAUSANNE

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

CHARLES PONCET	<i>Président</i>
ROBERT PENNONE	<i>Vice-président</i>
ALAIN FABAREZ	<i>Administrateur-délégué</i>
GEORGES BLUM	<i>Administrateur</i>
CLAUDE HAEGI	<i>Administrateur</i>

Réviseur des comptes de groupe: Arthur Andersen



CHARLES PONCET



ALAIN FABAREZ

## AGEFI, SOCIÉTÉ DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE SA, LAUSANNE

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

CHARLES PONCET	<i>Président</i>
ALAIN FABAREZ	<i>Administrateur-délégué</i>
GEORGES BLUM	<i>Administrateur</i>
CLAUDE HAEGI	<i>Administrateur</i>
ROBERT PENNONE	<i>Administrateur</i>

Réviseur des comptes: Arthur Andersen



GEORGES BLUM

## AGEFI.COM SA, GENÈVE

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

ALAIN FABAREZ	<i>Président</i>
CHARLES BERNEY	<i>Administrateur</i>
ROLANDE VOISARD	<i>Administrateur</i>

Réviseur des comptes: Sefirex



CLAUDE HAEGI

## PUBLICATIONS FINANCIÈRES LSI SA, GENÈVE

---

ROLANDE VOISARD	<i>Administrateur unique</i>
-----------------	------------------------------

Réviseur des comptes: Berney et Associés



ROBERT PENNONE

## AGEFICLASS.COM SA, LAUSANNE

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

CHARLES PONCET	<i>Président</i>
ROBERT PENNONE	<i>Administrateur</i>
PIERRE PENNONE	<i>Administrateur</i>
PIERO CANTARELLI	<i>Administrateur</i>
PAOLO PANARAI	<i>Administrateur</i>
PAOLO DEL BUE	<i>Administrateur</i>
ALAIN FABAREZ	<i>Secrétaire du conseil</i>

Réviseur des comptes: Arthur Andersen

# «Le conseil d'administration a pu mettre les d'un plan de stock-options qui est sans égal

CHARLES PONCET, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AGEFI GROUPE.

• 4



CHARLES PONCET  
*Président du conseil  
d'administration.*

Le pari fait l'année dernière à la même époque est aujourd'hui réussi. Laissant de côté le scepticisme amical de ses confrères de la presse écrite et celui, qui l'était moins, d'autres intervenants, Agefi Groupe est entré en Bourse. Soixante pour-cent d'un capital augmenté a été offert au public. L'entrée en Bourse – IPO dans le jargon anglophone de notre époque – a été un succès éclatant. L'action d'Agefi Groupe fut émise au prix initial de 227 francs et le cours atteignait 700 francs à la fin de l'exercice 1999. A la date d'établissement des comptes de l'exercice, il oscillait toujours entre 680 et 700 francs, donnant ainsi à l'Agefi une capitalisation boursière enviable de plus de 100 millions de francs.

Le premier journal suisse à entrer en Bourse depuis 1945 affiche cette année une santé réjouissante. Le conseil d'administration a ainsi pu mettre les collaborateurs d'Agefi Groupe au bénéfice d'un plan de stock options qui, lui aussi, est sans égal dans la presse suisse. Sans dilution significative pour les actionnaires, ce plan permet à la rédaction de *l'agefi* de participer pleinement aux résultats de son travail et de son enthousiasme. Travailler à *l'agefi*, c'est aujourd'hui appartenir à une entreprise de presse qui intéresse de manière directe ses collaborateurs aux résultats obtenus. Cela répond parfaitement aux

principes de management en vigueur dans la nouvelle économie. Nous entendons poursuivre dans cette voie car l'Agefi se veut une entreprise capitaliste dans le plein sens du terme: elle se réclame du marché, entend y jouer son rôle et y réaliser des profits. Pour être meilleure que ses concurrents, elle continuera d'offrir à ses collaborateurs une participation directe à la valorisation de l'entreprise à laquelle ils donnent leur temps et leurs efforts.

*l'agefi* est un journal qui a une ligne: nous sommes du côté de la liberté d'entreprendre dans le plein sens du terme. Les cartels d'antan, qui ont fait tant de mal à la compétitivité de l'économie suisse, ne trouvent pas grâce à nos yeux. Mais nous entendons que les entreprises de ce pays soient libres de créer et de réussir. Oui, il faut à la Suisse une déréglementation massive, partiellement entamée, car la jungle de normes, de règlements et de bureaucraties de toutes sortes paralyse ce pays à un point qui en devient ridicule.

Cette ligne n'empêche pas les collaborateurs de la rédaction de travailler dans une totale liberté. Alain Fabarez, notre administrateur-délégué, ne pratique pas le spiking des sujets qui lui déplaisent et nous entendons apporter notre contribution à la libre circulation de l'information ainsi qu'au journalisme de recherche. *l'agefi* n'hésite pas à publier des scoops dans les domaines qui intéressent ses lecteurs. A cet égard aussi, la Suisse est encore un pays timide, patelin et paternaliste, qui a besoin d'être secoué par la mise sur la place publique d'autant

# collaborateurs au bénéfice dans la presse suisse.»

d'informations que possible. Une économie de marché qui fonctionne bien ne s'accommode pas du secret: un investisseur avisé est un investisseur informé et *l'agefi* entend continuer sa contribution au bon fonctionnement des marchés par une information rapide, complète et critique.

Dans le dernier trimestre de l'année 1999 s'est amorcée une collaboration avec le groupe italien ClassEditori qui vise à la création d'une filiale commune, basée en Suisse, appelée à organiser sur Internet un système de broker on line et à fournir en temps réel des informations financières. Ces projets sont en cours de réalisation et ils ont abouti au début du nouveau millénaire à la signature des accords définitifs avec nos partenaires italiens. Cette nouvelle activité s'insère, certes, dans les compétences traditionnelles de l'Agefi, mais elle ouvre de nouvelles perspectives et comporte par conséquent les risques liés à toute innovation.

Risquer de nouvelles idées, investir, élargir ses horizons, c'est bâtir l'avenir de l'Agefi. A cette tâche belle et exaltante, que notre équipe réalise tous les jours avec fidélité et courage, le conseil d'administration continuera d'apporter son appui plein et entier en cette première année du nouveau millénaire. ●

CHARLES PONCET

5 ●



Les magazines  
de *l'agefi*  
Des analyses fortes  
et objectives pour  
comprendre le passé  
et tracer l'avenir.



Les guides  
étrangers  
Connaître et analyser  
les places  
concurrentes  
de la Suisse.

# «Une année à marquer d'une pierre

ALAIN FABAREZ, ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ D'AGEFI GROUPE.

• 6



ALAIN FABAREZ  
Administrateur-  
délégué.

L'année 1999 a été exceptionnelle pour votre société, exceptionnelle pour la diffusion puisque le nombre de lecteurs de *l'agefi* a progressé de plus de 13%, exceptionnelle pour la publicité qui a augmenté de plus de 30%, exceptionnelle pour les résultats dont vous trouverez le détail plus avant dans le rapport. Le bénéfice net d'Agefi Groupe SA a en effet progressé de 94% en 1999 pour atteindre 1,8 million contre CHF 928 000 en 1998. Exceptionnelle enfin pour le bénéfice d'exploitation qui a augmenté de 108% à 2,5 millions contre 1,2 million en 1998.

Le chiffre d'affaires brut est donc passé de 12,2 millions à 15,4 millions, en augmentation de 26,2%. Les charges d'exploitation n'ont progressé que de 15,5% à 9,4 millions. Quant au cash flow d'exploitation, il est passé de 1,4 million à 2,8 millions (+100%). Le cash flow d'investissement a progressé de 259,7% et les liquidités à la fin de l'exercice ont augmenté de 4,7 à 6,4 millions. Le total de l'actif a quasiment doublé à 11 millions et les fonds propres ont progressé à 6,1 millions (1998: 0,5 million).

## RÉUSSITE DE L'INTRODUCTION EN BOURSE

L'équipe d'Agefi Groupe, une équipe stable qui œuvre depuis de longues années au développement du journal, ne peut que se féliciter de son introduction en Bourse le 5 juillet 1999. Menée par le Credit Suisse First Boston, Marcuard Cook & Cie et Robert Fleming & Co, l'IPO a été plus de cinq fois sur-souscrite et après six mois de cotation, le titre Agefi représentait

la plus forte progression des 279 membres du SPI avec une hausse de 178,6%. Malgré la volatilité des marchés en ce début d'année, l'action a continué de bien se tenir entre CHF 650 et 700. Sur une base de CHF 680, la progression du titre Agefi est de 200% en quelque huit mois. Outre les fonds nécessaires au développement du groupe que l'introduction en bourse a apporté, elle nous a permis d'améliorer la notoriété de *l'agefi*, de pratiquer une politique de stock-options pour ses collaborateurs et d'aider à asseoir le rôle leader de média de référence de la place économique et financière romande.

## LES DÉVELOPPEMENTS

### DE 1999...

Les résultats de 1999 reflètent en fait une progression constante d'Agefi Groupe tant au niveau qualitatif que quantitatif.

*l'agefi* – le quotidien – s'est à nouveau étoffé avec une forte progression de sa pagination moyenne. En octobre passé, la rédaction en chef de *l'agefi* a mis en place une rubrique politique d'importance et une page service en «der» qui permettent aux lecteurs professionnels de *l'agefi* de trouver l'ensemble des informations nécessaires à leur activité professionnelle. Les magazines ont été relookés et un nouveau support a été créé avec Classe Evasion à la fin de l'année dernière. Celui-ci, livré gratuitement aux abonnés de *l'agefi* est dédié à la culture, aux plaisirs et à la consommation. *l'agefi* a également acquis le *Swiss Financial Year Book* afin d'élargir la pa-

lette de ses produits et d'être encore plus présent sur le marché de l'information financière. Editée en quatre langues, cette publication est diffusée auprès des professionnels de la finance, des entreprises et des institutions publiques en Suisse et à l'étranger. Disponible depuis 1995 sur CD-rom, le *Swiss Financial Year Book* est diffusé depuis l'an passé sur Internet sous le nom de Swiss Finance On-Line.

## ... ET CEUX DE L'AN 2000

Le 25 février de cette année, Agefi Groupe s'est allié à ClassEditori pour créer AgefiClass. Cet accord va permettre à AgefiClass de commercialiser les «produits» de ClassEditori en Suisse, notamment des informations financières, un savoir-faire sur Internet, des possibilités de créer pour des instituts financiers des e-trade et d'autres développements à venir.

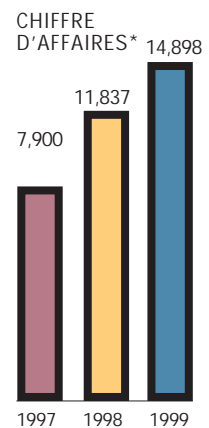
Le conseil d'administration d'Agefi Groupe a également décidé de lancer un nouveau mensuel en Suisse *Futur(e)s agefi*. Ce mensuel sera novateur en prenant résolument le pari d'une analyse d'anticipation des changements et ruptures, tant techniques que culturels, dans le monde des affaires. Partant du principe que les adultes qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail devront changer de métier deux à trois fois au cours de leur vie professionnelle et devront acquérir de nouveaux savoirs, il est vital que la population soit mieux informée sur les tendances du monde actuel pour faire les bons choix de carrière. *Futur(e)s agefi* traitera notamment de la nouvelle économie, non pas seulement en Suisse

mais à travers le monde. Afin d'être à la pointe de la réflexion, la rédaction s'entourera de professionnels confirmés qui participeront au comité de rédaction pour stimuler sa réflexion. Autour de Max Mabillard, une équipe est en train de se constituer. Des accords seront également signés avec des publications anglo-saxonnes qui ont innové avec succès et qui font aujourd'hui référence.

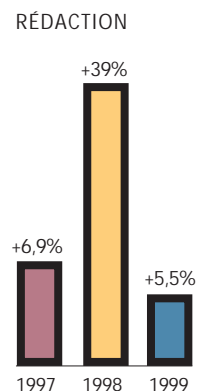
*l'agefi* va également diversifier et amplifier sa présence sur le marché des séminaires, symposiums et organisation de manifestations. Elle a pris en 1999 une participation dans Investissima qui a connu un réel succès suite à son déménagement au Palais de Beaulieu. Pour se faire encore mieux connaître, elle participera également et/ou organisera un grand nombre de manifestations avec des partenaires de premier ordre.

D'autres projets seront annoncés au cours de l'année. Patience. Un dernier mot, *l'agefi* fêtera en cette année 2000 son cinquantième anniversaire. Un véritable bail pour un quotidien qui a évolué pendant des années dans un univers particulièrement difficile. Nous vous convierons à cette célébration. En espérant que les cinquante prochaines années seront encore plus profitables et apporteront encore plus d'informations à ses lecteurs et à ses actionnaires. ●

ALAIN FABAREZ

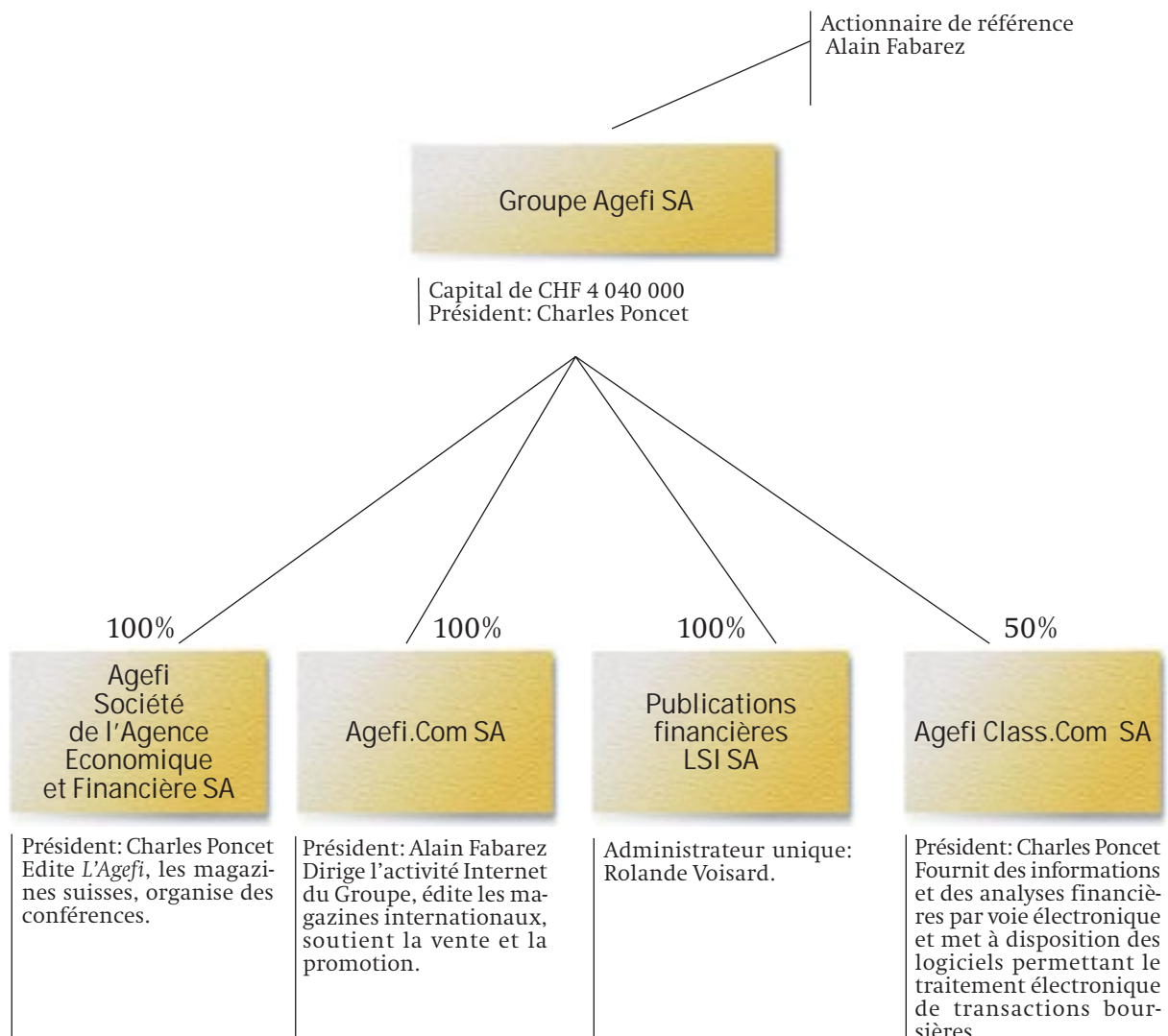


Le chiffre d'affaires d'Agefi Groupe a progressé de 88,6% en deux ans.  
(\* en millions.)

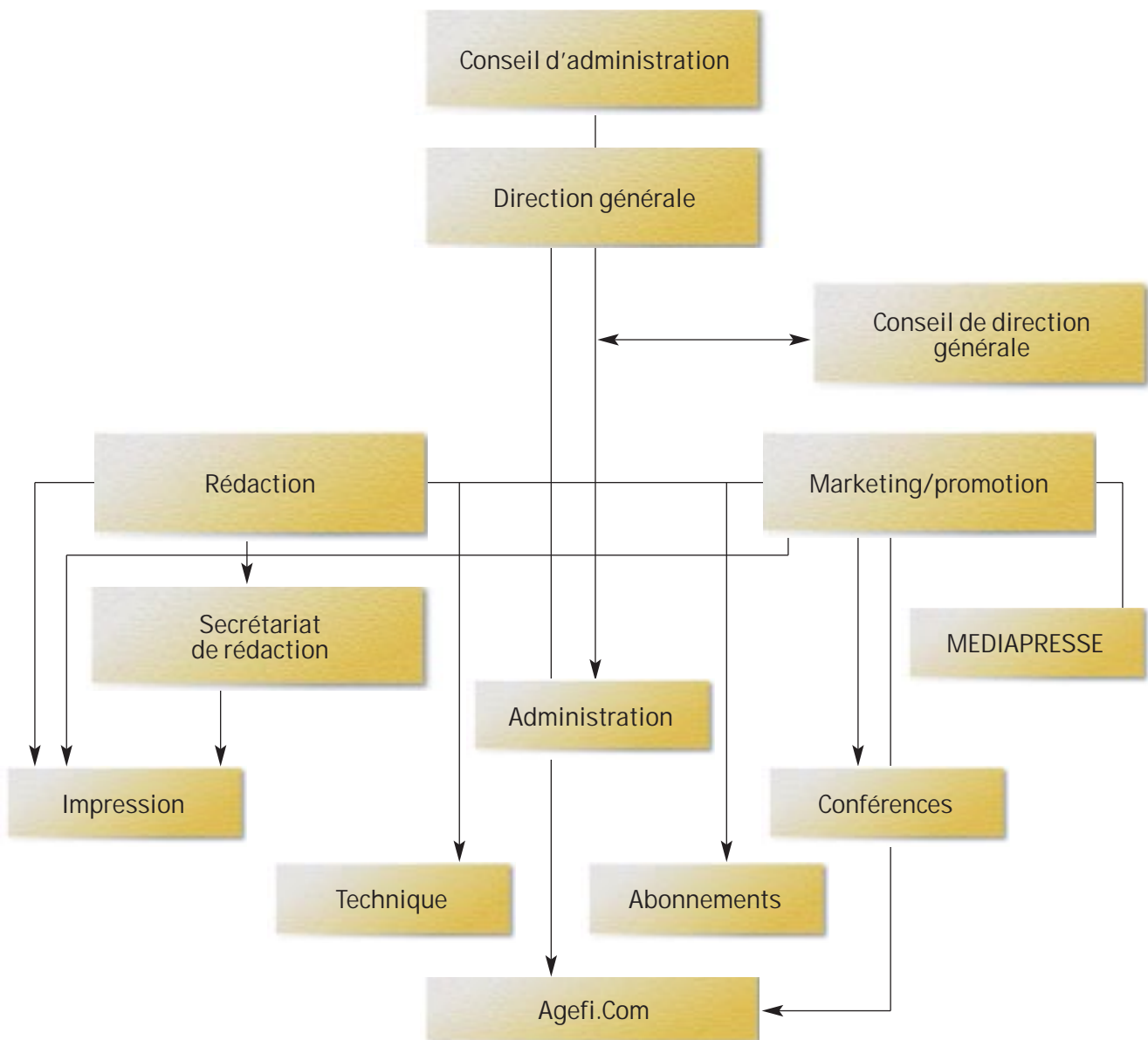


Une progression de 46,6% en deux ans des coûts salariaux de la rédaction.

• 8 Organigramme du Groupe



# Organigramme général



# Rapport du conseil d'administration des actionnaires d'Agefi Groupe SA

• 10



CHARLES PONCET  
*Président du conseil  
d'administration.*



ALAIN FABAREZ  
*Administrateur-  
délégué d'Agefi  
Groupe SA.*

L'année 1999 s'est finalement avérée très positive pour votre société et ce, sous différents aspects. Les résultats d'exploitation atteignent 2,5 millions de francs, ce qui représente un progrès de 108,3% sur ceux que nous avions réalisés un an plus tôt. Le chiffre d'affaires ayant progressé lui-même de 26,2%, la marge d'exploitation ressort à 21,2%, ce qui représente une amélioration sensible sur celle de l'exercice précédent. Les prévisions qui avaient été faites en milieu d'année 1999 se trouvent donc non seulement vérifiées mais dépassées. Le contrat informel que nous avons avec le marché financier à l'occasion de l'introduction en Bourse a été pleinement honoré. Ce à la faveur d'une conjoncture porteuse, bien entendu, mais aussi à la faveur de l'effort de tous. Poursuivant les tendances constatées en 1998, les recettes publicitaires ont continué de se développer à un rythme soutenu. Elles atteignent maintenant 7,6 millions de francs et représentent 64,2% des revenus totaux de votre société. Notre part de marché est en progression constante. A la faveur de l'élargissement du lectorat, de l'accroissement de la notoriété de notre journal et des bons chiffres qui ressortent des études utilisées par les publicitaires, nous gagnons de nouveaux annonceurs dans des secteurs où nous n'étions pas représentés auparavant. L'élargisse-

ment des résultats d'exploitation s'analysent d'un côté en termes de progression des produits, mais également de l'autre en termes de maîtrise des coûts. Il apparaît que les investissements importants réalisés en 1998 et début 1999 tant en termes de personnel qu'en termes d'organisation et de procédures produisent pleinement leurs effets comme cela était escompté. Une importante capacité de développement subsiste dans notre activité principale, à structure constante, sans qu'il soit nécessaire de procéder à de nouvelles dépenses ou de passer à un étage supplémentaire en matière de coûts. L'introduction sur le marché boursier a été l'événement le plus important de notre vie sociale. Grâce à la confiance manifestée par les investisseurs et grâce bien sûr aux efforts de tous ceux à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise qui ont concouru à cette opération, on peut considérer qu'il s'agit d'une réelle réussite. Le titre Agefi a été proposé au public au prix de CHF 227,50. Dès les premières cotations, une orientation positive s'est dessinée. Passé une phase normale de consolidation et d'acclimatation, les cours ont repris leur marche en avant, ce qui a permis d'inscrire un plus haut à 730 francs. En fin d'année 1999, la progression du cours, et donc la performance, s'établit à 168,1%. Autre point remarquable et qui était peut-être plus inattendu, la liquidité du marché boursier s'est avérée satisfaisante. Entre l'introduction et le 31 décembre, l'équivalent de 102% du capital a été traité. La moyenne quotidienne de transactions ressort à

# à l'assemblée générale du 12 avril 2000

1368. La progression des cours est non seulement satisfaisante mais spectaculaire en regard de celle observée sur le marché suisse en général au cours de cette période. Beaucoup nous ont interrogés sur la question de savoir ce que nous en pensions. Notre réponse a été invariable, à savoir qu'il y a, d'un côté, l'entreprise et, de l'autre côté, le marché boursier. Il est de notre devoir de faire en sorte de gérer au mieux l'entreprise afin de maximiser la fortune de ceux qui nous ont fait confiance, mais il ne nous appartient pas de porter un jugement sur précisément le jugement que porte le marché sur ces efforts. Il apparaît clairement cependant que la valorisation de votre entreprise résulte de plusieurs facteurs. D'abord et avant tout, il y a l'opinion positive que les investisseurs ont sur son fonctionnement, sur sa gestion et sur ses perspectives. Ensuite, il y a l'environnement économique et financier. Et chacun sait que le contexte est sous ces aspects très positif. Enfin, il y a la vogue dont bénéficient un certain nombre de secteurs économiques considérés comme représentatifs de la nouvelle économie. L'Agefi a la chance de pouvoir participer au développement de cette nouvelle économie. Cela n'a pas échappé aux investisseurs, aussi bien locaux qu'internationaux, et nous avons donc bénéficié de la prime attachée à certains secteurs. Nous vous rappelons que nous sommes à la fois média, et à ce titre nous exerçons donc notre activité dans les domaines d'avenir, mais nous sommes également à dominante financière. Sous ces deux aspects,

média et finance, nous participons donc de ce que l'on appelle la nouvelle économie. Les possibilités ouvertes par les nouvelles technologies sont incontestablement immenses, et nous en avons déjà touché quelques mots l'an dernier. Cependant, en contrepartie, on ne peut négliger le facteur risque qui y est attaché.

Notre démarche de prudence se trouve illustrée par l'accord qui a été signé avec nos confrères italiens de Class Editori. Une filiale commune détenue par Agefi Groupe et Class Editori par moitié va développer en Suisse une activité de transactions on line et commercialiser sur Internet les produits et informations financières élaborés aussi bien par l'Agefi que par Class Editori. Grâce à cette filiale commune, les investissements qui seront réalisés seront largement sécurisés puisqu'ils bénéficieront du savoir-faire, des logiciels et de l'expérience de Class Editori et ce aussi bien dans le domaine du courtage électronique que dans le domaine de la diffusion d'informations. ●

ALAIN FABAREZ



GEORGES BLUM\*



CLAUDE HAEGI\*



ROBERT PENNONE\*

\* membres du conseil  
d'administration  
d'Agefi Groupe.

# «Le quotidien investit mais s'est immergé dans

EMMANUEL GARESSUS, RÉDACTEUR EN CHEF, ET PIERRE

• 12



EMMANUEL  
GARESSUS  
*Rédacteur en chef.*



PIERRE VEYA  
*Rédacteur  
en chef adjoint.*

Dans un monde où la seule certitude, c'est le changement, la presse ne peut réussir que si elle épouse le mouvement, si elle innove, analyse, informe et illustre, pour répondre avec célérité et exactitude aux besoins des lecteurs, lesquels se modifient à un rythme impressionnant, aussi bien dans l'économie, la finance que la science et la politique.

De nouvelles personnalités, l'émergence de nouvelles technologies, l'accélération des découvertes, la mise en réseau de l'économie obligent le lecteur à s'investir davantage dans l'analyse de l'information. Sous peine de rater des développements importants dans son business et son environnement. Pour *l'agefi*, c'est évidemment une opportunité unique. D'autant que, plus que le changement lui-même, c'est sa vitesse qui étonne, remet en cause les situations, et nous permet de créer davantage

de valeur. Le monde des médias en est le fidèle reflet. L'introduction de journaux comme le *Financial Times Deutschland*, de nouveaux magazines, comme *Going public* en Allemagne, *Tornado* sur le Vieux Continent, *Business 2000*, qui se veulent porte-drapeau de la nouvelle économie, n'est pas qu'un épiphénomène. Plus que jamais, pour réussir, il faut non seulement offrir un bon produit mais l'adapter plus vite que la concurrence aux nouveaux besoins, dans un style clair et concis, et une forme attrayante.

La comparaison de *l'agefi* d'aujourd'hui avec *l'agefi* du début de l'an dernier met parfaitement en lumière cette dramatique évolution. La nouvelle maquette du journal lancée au printemps a été accueillie positivement. L'évolution du quotidien a été telle qu'en automne nous avons fait un nouveau pas permettant de nous approcher plus rapidement de nos objectifs. Conscients de l'importance que la politique joue dans l'environnement économique mais également des lacunes dans l'appréciation, nous avons approfondi notre approche de la politique, avec deux pages suisses et deux pages internationales chaque jour. Nous en avons profité pour créer une dernière page innovante, une page de services, haut

# non seulement dans la high-tech, la culture de la nouvelle économie.»

VEYA, RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT.

de gamme, et enrichie de la pointe sèche, un dessin humoristique permettant de prendre quelque distance avec les nouvelles du jour. Et pour ouvrir des pistes, pour approfondir les échanges avec le lecteur, dans des espaces soigneusement séparés de l'information, nous avons fortement ouvert nos colonnes au débat. Chaque jour, nous offrons au moins sept opinions diverses, de l'éditorial au billet d'humeur, des opinions de placement – les boussoles – au commentaire de politique internationale.

L'étape suivante, nous l'avons réalisée au début de l'an 2000. C'est l'approfondissement de notre présence dans l'économie du savoir. Car pour doper la plate-forme d'informations et de débats que représente *l'agefi*, et par là même assurer la croissance recherchée par ses actionnaires, nous avons décidé de couvrir massivement l'émergence d'une nouvelle économie dont tout le monde parle, trop souvent d'ailleurs au conditionnel ou pour la décrier. Le mariage du savoir et de l'économie, c'est pour la Suisse la seule chance de développement et le chemin de la prospérité, mais c'est pour votre quotidien une chance inespérée de gagner des parts de marché et de créer de la valeur pour ses actionnaires. La mise en réseau de l'économie produit une forte accélération de la productivité économique, qui se traduit par un changement culturel, l'explosion des IPO et des start-up, des gains considérables pour le consommateur et l'ac-

tionnaire. Ce phénomène, ignoré voire nié par la plupart de nos concurrents, nous devons l'accompagner et l'analyser comme personne d'autre. Cela explique les déplacements de nos collaborateurs dans les vallées de la croissance, d'Ypres à Cambridge, de Munich à Barcelone. Et plus encore dans les projets créateurs qui tournent autour de l'EPFL. Et dans les portraits de venture capitalists. Cette stratégie a été adoptée avec enthousiasme au sein de la rédaction et, selon les derniers chiffres, par notre lectorat; elle nous garantit un accès privilégié aux personnalités et aux entreprises porteuses d'avenir, à tout un réseau d'informations. Cette stratégie éditoriale accompagnera, stimulera notre capacité créatrice ces prochains mois, et ne manquera pas de générer encore davantage d'audience. ●

EMMANUEL GARESSUS  
ET PIERRE VEYA



Le quotidien *l'agefi*, avec une Une à l'américaine, informative et explicative.



Le site Internet  
Les abonnés peuvent lire *l'agefi* chaque matin intégralement sur le site <http://www.agefi.com>

# «L'année 1999 aura été pour *l'agefi* un virage important.»

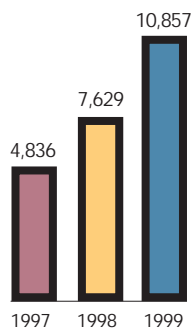
Olivier Bloch, directeur général de Mediapresse.

• 14



OLIVIER BLOCH  
Directeur général  
de Mediapresse,  
régie publicitaire  
de *l'agefi*.

CHIFFRE  
D'AFFAIRES\*



Le chiffre d'affaires  
de la publicité  
d'Agefi Groupe  
a plus que doublé  
en deux ans.

(\*) en millions.

Avec une augmentation du volume publicitaire de *l'agefi* de 35,9% par rapport à 1998 (statistiques des annonces de la presse suisse éditées par l'ASSP) et de son chiffre d'affaires publicitaire brut hors taxe de 37%, nous avons passé la barre fatidique des 10 millions de recettes publicitaires.

Cette croissance a été la plus forte en Suisse pour un journal quotidien l'année passée: le marché romand a crû de 4,7% en volume principalement grâce aux offres d'emploi (+21,5%), secteur de masse dont ne bénéficie pas pleinement *l'agefi* compte tenu de son positionnement élevé et spécifique. Même constat par rapport au marché national qui, lui, a augmenté de 5% grâce à une hausse de 28,4% des offres d'emploi.

Il est également important de souligner que *l'agefi* a progressé dans tous les secteurs publicitaires:

- publicité commerciale: +54%;
- publicité financière: +23%;
- tirages élargis: + 53%;
- rubriques immobilières et emploi: +33%;
- magazines : +10%.

Cette forte progression est due à plusieurs facteurs:

- La disparition du *Journal de Genève* en mars 1998 a propulsé *l'agefi* sur le devant de la scène d'autant plus qu'aucun autre titre n'a été en mesure de se positionner clairement comme journal économique et financier de langue française en Suisse.

Les acteurs de la place économique et financière suisse se reconnaissent parfaitement dans *l'agefi*;

- grâce à une entrée en Bourse parfaitement réussie et maîtrisée, le titre

s'est rapproché de ses principaux clients;

- l'investissement constant de l'éditeur qui a su continuer à faire progresser son titre, sa diffusion et son contenu en y ajoutant progressivement les rubriques rédactionnelles qui en font aujourd'hui un instrument de travail complet et indispensable;

- l'équipe de Mediapresse Pub SA, régie publicitaire de *l'agefi* qui avec dix personnes à plein temps dédiées à la vente du titre sur le marché suisse et au suivi des clients, a su coller au marché et rester à l'écoute de ses annonceurs sans s'endormir sur les excellents résultats 1998.

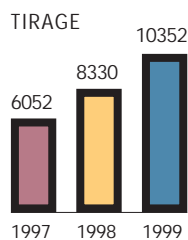
*l'agefi* est aujourd'hui LE journal de langue française de la place économique et financière suisse et personne n'est en mesure de lui contester cette position.

Son potentiel de croissance publicitaire pour les trois prochaines années est important, tant sur le plan du quotidien que des magazines. Tout reste à faire. L'arrivée de *Classe Evasion* dans son assortiment ouvre de plus le marché de la publicité commerciale haut de gamme sur papier glacé qui faisait jusqu'ici un peu défaut.

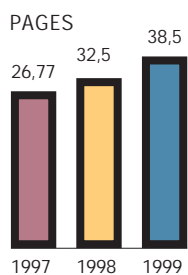
Au regard de la position spécifique de *l'agefi* sur son marché et de l'accueil que nous rencontrons quotidiennement chez les annonceurs, nous tablons pour l'année 2000 sur une augmentation du chiffre d'affaires publicitaire de l'ordre de 30%.●

OLIVIER BLOCH

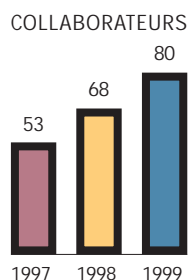
# une année faste mais aussi et surtout



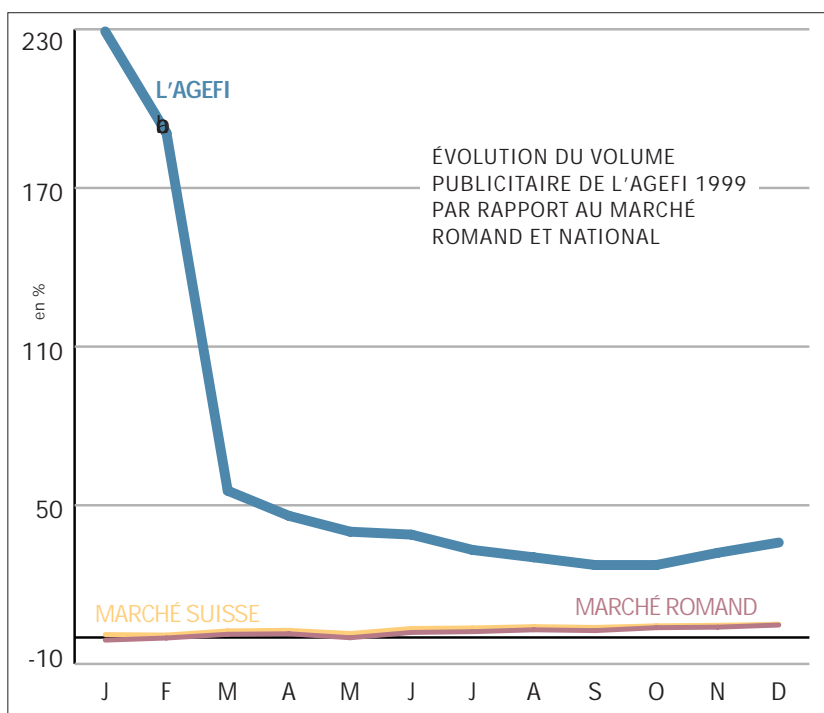
Une progression constante...



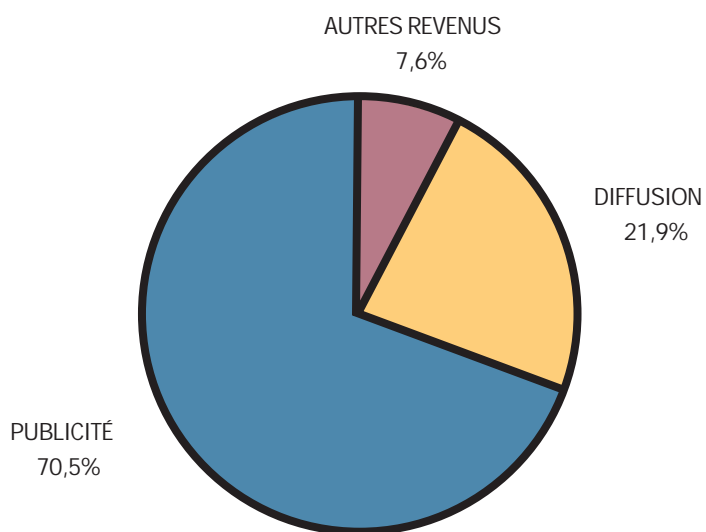
... du nombre de pages publiées...



... et d'une équipe au service de ses lecteurs.



Dans un marché stable, explosion des recettes publicitaires de l'Agefi.



Agefi Groupe a aujourd'hui une structure de recettes comparable à celle des grands journaux économiques.



BRUNO BERTEZ  
Conseiller  
de la direction.

Si 1998 aura été l'année de tous les dangers, 1999 peut être qualifiée d'année de toutes les promesses. Les craintes de 1998 se sont finalement révélées vaines, et les risques ne se sont pas concrétisés. En sera-t-il de même des promesses de 2000? Les anticipations de reprise économique et de poursuite ininterrompue de la hausse des marchés financiers seront-elles vérifiées? On est en droit de se poser la question. L'histoire quelquefois réserve des surprises.

Nous vous avons expliqué que notre politique consistait à investir dans les domaines porteurs de la diffusion d'information et de la finance, mais de le faire avec la volonté de préserver l'expansion de notre activité historique. Il est important que l'ancien et le nouveau se complètent et s'épaulent. Mais il est tout aussi fondamental de veiller à ce qu'il n'y ait pas de phénomène de cannibalisation. L'Agefi a adopté une démarche de prudence, car il ne vous échappe pas que la situation très positive que l'on connaît sur les marchés financiers peut être remise en question au cours des prochaines années. Beaucoup s'inquiètent du niveau d'évaluation pratiqué sur les valeurs à la mode. Beaucoup s'étonnent de la défaveur boursière de pans entiers de l'économie. Il n'est pas besoin d'être Cassandre pour prédire que cette situation ne saurait se prolonger à l'infini. Ce pronostic, dans notre esprit, est valable quelle que soit l'opinion que l'on a sur la réalité de la nouvelle écono-

mie. Le progrès technique existe et il a toujours existé. Sait-on que les fameux gains de productivité dont on s'étonne présentement dans l'économie américaine sont inférieurs à ceux des années 1960! Et même inférieurs à ceux obtenus pendant la plus grande partie des années 1980! Les lois de l'économie restent en grande partie des lois de comportement de l'être humain, et ces dernières restent remarquablement stables au fil des siècles. Bien évidemment, le pire est loin d'être certain, et des évolutions positives peuvent très bien se mettre en place et aboutir à corriger les excès d'évaluation, d'une part, et les excès de dépréciation, d'autre part. Les pouvoirs publics des grands pays industrialisés, et singulièrement des Etats-Unis, sont tout à fait conscients des risques qu'il y aurait à laisser s'amplifier les excès et, d'ores et déjà, un certain nombre de corrections ont été apportées aux politiques monétaires généreuses issues de la crise de 1998. Ce qu'il est convenu d'appeler l'atterrissage en douceur de l'économie américaine et l'atterrissage en douceur du marché des actifs financiers est devenu souhaitable. Nul doute que la moindre abondance des liquidités tout comme le renchérissement des taux contribueront à cet atterrissage. Le plus important, aussi bien pour les marchés que pour notre entreprise qui en constitue partie prenante, est que les mouvements qui en résulteront restent ordonnés et qu'ils permettent de soutenir l'intérêt à long terme de l'épargne privée et institutionnelle. ●

# AGEFI GROUPE SA

## Comptes consolidés

17 •

Bilan  
Compte de profits et pertes  
Tableau de financement  
Mouvement des fonds propres  
Annexe  
Rapport du réviseur

## Comptes annuels

Bilan  
Compte de profits et pertes  
Annexe  
Rapport du réviseur

# AGEFI GROUPE SA

## Comptes consolidés

### • 18 Bilan consolidé

en francs suisses	Notes	31.12.1999	31.12.1998
<b>Actifs</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Immobilisations corporelles, net	3	706 965	762 295
Participation		8 500	–
Immobilisation incorporelle	4	250 000	–
Autres actifs financiers		20 202	20 202
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>985 667</b>	<b>782 497</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Débiteurs	5	3 326 493	2 528 910
Actifs transitoires		251 225	127 340
Titres		36 400	30 380
Liquidités		6 417 571	1 724 737
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>10 031 689</b>	<b>4 411 367</b>
		<b>11 017 356</b>	<b>5 193 864</b>
<b>Passifs</b>			
<b>FONDS PROPRES</b>			
Capital-actions	6	4 040 000	250 000
Réserve générale		79 000	55 000
Bénéfice au bilan		1 987 586	182 548
<b>Total des fonds propres</b>		<b>6 106 586</b>	<b>487 548</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>	7	–	1 240 259
<b>FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME</b>			
Impôts différés	8	18 160	49 375
<b>Total des fonds étrangers à long terme</b>		<b>18 160</b>	<b>49 375</b>
<b>FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME</b>			
Emprunts bancaires	9	329 994	500 030
Fournisseurs		1 054 795	656 250
Abonnements payés d'avance		1 803 091	1 637 398
Provision pour impôts		1 080 725	470 623
Passifs transitoires		624 005	152 381
<b>Total des fonds étrangers à court terme</b>		<b>4 892 610</b>	<b>3 416 682</b>
		<b>11 017 356</b>	<b>5 193 864</b>

# Compte de profits et pertes consolidé

19 •

en francs suisses	Notes	31.12.1999	31.12.1998
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>			
Abonnements et kiosques		3 366 722	3 526 804
Publicité		10 857 273	7 629 178
Produits divers		1 174 928	1 033 277
Chiffre d'affaires, brut		15 398 923	12 189 259
Commissions sur ventes en kiosque		(321 695)	(470 344)
Commissions sur publicité		(3 302 252)	(2 392 762)
Chiffre d'affaires, net	11	11 774 976	9 326 153
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Coût de production		(3 490 933)	(2 952 969)
Salaires et charges sociales	12	(4 343 133)	(3 780 327)
Amortissements		(333 168)	(297 674)
Autres charges d'exploitation		(1 198 007)	(1 074 854)
Total des charges d'exploitation		(9 365 241)	(8 105 824)
Bénéfice d'exploitation		2 409 735	1 220 329
<b>RÉSULTATS FINANCIERS, NET</b>			
Bénéfice d'exploitation avant impôts	13	52 857	(32 669)
IMPÔTS		(644 103)	(320 324)
Bénéfice d'exploitation avant intérêts minoritaires et éléments extraordinaires		1 818 489	867 336
REVENUS EXTRAORDINAIRES, NET	14	–	790 824
INTÉRÊTS MINORITAIRES	7	–	(729 842)
Bénéfice net de l'exercice		1 818 489	928 318
BÉNÉFICE/(PERTE) AU BILAN AU DÉBUT DE L'EXERCICE		182 548	(734 270)
Attribution à la réserve générale		(24 000)	(11 500)
Différence résultant de la variation des intérêts minoritaires		764 259	–
Coûts liés à l'introduction en Bourse		(753 710)	–
<b>BÉNÉFICE AU BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>1 987 586</b>	<b>182 548</b>
<b>DONNÉES RELATIVES AU RÉSULTAT PAR ACTION</b>			
Le résultat par action calculé sur la base de la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant la période est le suivant:			
en francs suisses		1999	1998
Bénéfice de l'exercice		1 818 489	928 318
Bénéfice net de base par action		21,00	371,33
Bénéfice net dilué par action		19,56	371,33
Nombre moyen d'actions en circulation		86 587	2 500
Nombre moyen d'actions en circulation et à émettre (options)		92 987	2 500

Le bénéfice net de base par action calculé sur la base du nombre d'actions en circulation au 31 décembre 1999 s'élève à CHF 11,25.

## Tableau de financement consolidé

en francs suisses	31.12.1999	31.12.1998
<b>CASH FLOW D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice avant impôts et intérêts minoritaires	2 462 592	2 109 106
Ajustements pour		
– Dotation aux amortissements	333 168	297 674
– Gain non réalisé	(6 020)	(5 180)
– Abandon de créances	–	(992 740)
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>		
Augmentation des débiteurs-clients	(797 584)	(181 459)
Augmentation des actifs transitoires	(123 885)	(16 612)
Augmentation des fournisseurs	398 545	196 089
Augmentation des abonnements payés d'avance	165 693	179 098
Augmentation/(diminution) des passifs transitoires	471 624	(21 464)
Impôts sur les bénéfices payés	(65 216)	(127 409)
Cash flow d'exploitation	2 838 918	1 437 103
<b>CASH FLOW D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat d'immobilisations corporelles	(277 838)	(149 187)
Achat d'immobilisations incorporelles	(250 000)	–
Achat de participation	(8 500)	–
Cash flow d'investissement	(536 338)	(149 187)
<b>CASH FLOW DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation de capital	3 314 000	–
Avances sur emprunts bancaires	(170 036)	(55 219)
Coûts liés à l'introduction en Bourse	(753 710)	–
Cash flow de financement	2 390 254	(55 219)
<b>CASH FLOW</b>		
	4 692 834	1 232 697
<b>LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		
	1 724 737	492 040
<b>LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		
	6 417 571	1 724 737
<b>INFORMATION COMPLÉMENTAIRE</b>		
Intérêts payés	(31 977)	(32 928)

## Mouvement des fonds propres consolidé

21 •

en francs suisses	Capital-actions	Réserve générale	Bénéfice au bilan	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 1999	250 000	55 000	182 548	487 548
Augmentation de capital du 25 mai 1999	476 000	–	–	476 000
Augmentation de capital du 25 juin 1999	3 274 000	–	–	3 274 000
Augmentation de capital par l'exercice des droits d'option des collaborateurs	40 000			40 000
Attribution à la réserve générale	–	24 000	(24 000)	–
Différence résultant de la variation des intérêts minoritaires	–	–	764 259	764 259
Coûts liés à l'introduction en Bourse	–	–	(753 710)	(753 710)
Bénéfice de l'exercice	–	–	1 818 489	1 818 489
Solde au 31 décembre 1999	<u>4 040 000</u>	<u>79 000</u>	<u>1 987 586</u>	<u>6 106 586</u>

Les attributions à la réserve générale, non distribuables, sont requises par la loi suisse.

## • 22 Annexe relative aux comptes annuels consolidés

### 1. Activités du Groupe

Le Groupe Agefi (ci-après le «Groupe») est actif dans l'édition et la publication de journaux ainsi que dans la transmission d'informations financières via Internet. Agefi Groupe SA (anciennement Agefi Holding SA), la société mère du groupe, est une société anonyme domiciliée à Lausanne.

### 2. Principes comptables utilisés

Les comptes annuels consolidés du Groupe sont conformes aux normes comptables internationales (normes IAS) publiées par l'«International Accounting Standards Committee» (IASC) et aux interprétations des normes IAS publiées par le «Standard Interpretation Committee» de l'IASC (SIC). Ils sont présentés en francs suisses et établis selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de la réévaluation des titres.

Les principales méthodes comptables retenues par le Groupe sont les suivantes:

#### 2.1 Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés incluent les comptes de la société mère et des filiales dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de la moitié des droits de vote ou a le pouvoir d'exercer un contrôle des activités.

Toutes les transactions intercompagnies, soldes, profits et pertes latents sur transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminés.

Au 31 décembre 1999, les comptes annuels incluent les comptes de Agefi Groupe SA et des filiales suivantes:

Nom	Lieu	Activité	%
Agefi SA	Lausanne	Edition	100
Agefi.Com SA	Genève	Informations financières sur Internet	100
Publications financières LSI SA	Genève	Edition	100

#### 2.2 Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées en monnaie locale au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de conversion postérieurs à la date de transaction sont inclus sous la rubrique gains ou pertes de change dans le compte de profits et pertes.

#### 2.3 Comptabilisation des revenus

Les ventes sont comptabilisées à la date de livraison des produits et des prestations de services, après déduction des rabais et des taxes sur le chiffre d'affaires et après élimination des ventes intercompagnies.

#### 2.4 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût historique diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est déterminé linéairement en tenant compte d'une durée d'utilisation estimée comme suit:

Mobilier et agencement	10 ans
Systèmes Internet	5 ans
Véhicules	4 ans
Equipement informatique	3 ans
Immobilisations incorporelles	3-5 ans

## 2.5 Débiteurs

Les créances découlant de livraisons et de prestations de services sont évaluées à leur valeur nominale. La provision pour perte sur débiteurs est évaluée en fin d'année sur la base d'une analyse des montants impayés à la date de clôture. Les créances irrécouvrables sont sorties du bilan au cours de l'année pendant laquelle elles ont été identifiées.

## 2.6 Instruments financiers

Les titres négociables sont valorisés au cours du marché. La valeur du marché est déterminée sur la base des cotations boursières à la date du bilan.

Les participations sont évaluées au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs nécessaires telles que déterminées par le conseil d'administration.

Les autres instruments financiers sont évalués aux valeurs du marché.

## 2.7 Liquidités

Les liquidités sont constituées par les avoirs en caisse et en banques à vue, de même que les placements à terme avec des échéances à moins de trois mois.

## 2.8 Fonds de pension et indemnités de retraite

Les prestations des fonds de pension du Groupe sont déterminées en fonction des cotisations encaissées. Les contributions annuelles sont comptabilisées en charge dans le compte de profits et pertes durant l'exercice auquel elles se rapportent.

## 2.9 Impôts sur le bénéfice

L'impôt sur le bénéfice est calculé sur la base du résultat effectif de l'année. Il fait l'objet d'une provision dans les comptes.

La provision pour impôts couvrant essentiellement l'impôt anticipé qui résulterait d'une distribution de dividende, principalement par les filiales, n'est dotée que si une intention réelle existe d'effectuer un tel versement.

## 2.10 Impôts différés

Les impôts différés sont provisionnés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan. Les impôts différés sont évalués en appliquant les taux futurs estimés en vigueur dans les différents cantons concernés.

Les principales différences temporaires proviennent des amortissements sur immobilisations ainsi que des pertes fiscales reportables.

Les économies d'impôts résultant de pertes reportables ne sont comptabilisées que si la réalisation de ces économies est probable.

## 2.11 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le bénéfice de l'exercice par la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant la période.

## 3. Immobilisations corporelles, net

Les actifs immobilisés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés.

en francs suisses	Equipement informatique	Mobilier et agencement	Autres	Total
<b>VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 1999	1 551 959	690 138	69 120	2 311 217
Acquisitions durant l'exercice	97 833	180 005	–	277 838
Solde au 31 décembre 1999	1 649 792	870 143	69 120	2 589 055
<b>AMORTISSEMENTS CUMULÉS</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 1999	1 099 984	414 378	34 560	1 548 922
Charge d'amortissement pour l'exercice	209 497	106 391	17 280	333 168
Solde au 31 décembre 1999	1 309 481	520 769	51 840	1 882 090
Valeur comptable nette au 31 décembre 1999	<u>340 311</u>	<u>349 374</u>	<u>17 280</u>	<u>706 965</u>

La valeur incendie des actifs immobilisés s'élève à CHF 1 011 000 au 31 décembre 1999.

## 4. Immobilisation incorporelle

Agefi Groupe SA a acquis à la fin de l'exercice l'intégralité des droits de commercialisation de la publication financière *Swiss Financial Year Book* pour un montant total de CHF 250 000.

## 5. Débiteurs-clients

en francs suisses	31.12.1999	31.12.1998
Débiteurs-clients	3 326 494	2 128 910
Créances avec les parties liées	–	400 000
	<u>3 326 494</u>	<u>2 528 910</u>

Tous les montants sont dus à moins de douze mois.

## 6. Capital-actions

## 6.1. Split des actions et augmentation de capital

Le 25 mai 1999, Agefi Groupe SA a décidé d'augmenter le nombre d'actions nominatives ordinaires de 2500 à 10 000 par réduction de la valeur nominale des actions de CHF 100 à CHF 25. L'impact de cette réduction sur le résultat par action en 1998 est le suivant :

en francs suisses	31.12.1998
Bénéfice de base et dilué par action	92,83
Résultat de l'exercice	928 318
Nombre moyen d'actions en circulation	10 000

A cette même date, Agefi Groupe SA a décidé d'augmenter le capital-actions de CHF 476 000 pour le porter à CHF 726 000 par l'émission à la valeur nominale de 19 040 actions. Ces actions ont été libérées par l'apport en nature de 48% du capital-actions de la société Publications Financières LSI SA, 49,92% du capital de Agefi, Société de l'Agence Economique et Financière SA et de 48% du capital d'Agefi.Com SA.

Le 25 juin 1999, le capital-actions d'Agefi Groupe SA a été augmenté de CHF 3 274 000 par l'émission à la valeur nominale de 130 960 actions entièrement libérées en espèces.

## 6.2. Capital conditionnel

Le 25 juin 1999, Agefi Groupe SA a créé un capital conditionnel de CHF 200 000 et décidé l'émission de 8000 options en faveur des collaborateurs et des membres du conseil d'administration sur une période de cinq ans.

Durant l'exercice 1999, Agefi Groupe SA a ainsi attribué 1600 options qui ont toutes été exercées au prix de CHF 25.

Au 31 décembre 1999, le capital-actions d'Agefi Groupe SA peut être augmenté d'un montant de CHF 160 000 au plus par l'émission de 6400 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25 chacune, en raison de l'exercice des droits d'option attribués aux membres du conseil d'administration et aux collaborateurs.

Au 31 décembre 1999, le capital-actions est divisé en 161 600 actions nominatives de CHF 25 chacune, émises et entièrement libérées.

## 6.3. Transactions sur actions propres

Durant l'exercice 1999, la société a effectué les transactions suivantes sur ses propres actions:

Date	Achat/(Vente)	Prix unitaire moyen en CHF
Juillet	3318	228,00
Août	(3318)	258,15

## 7. Intérêts minoritaires

Durant l'exercice 1999, la société a acquis l'intégralité des parts détenues par les actionnaires minoritaires dans le capital des ses filiales, Publications Financières LSI SA, Agefi, Société de l'Agence Economique et Financière SA et Agefi.Com SA.

L'acquisition de ces intérêts minoritaires a été comptabilisée conformément aux règles applicables en matière de fusion.

Le tableau suivant présente les mouvements des intérêts minoritaires pour les exercices 1999 et 1998:

en francs suisses	31.12.1999	31.12.1998
Solde au début de l'exercice	1 240 259	510 417
Part du profit des filiales consolidées	–	729 842
Cession	(476 000)	–
Différence résultant de la variation des intérêts minoritaires	(764 259)	–
Solde à la fin de l'exercice	–	<u>1 240 259</u>

## • 26 8. Impôts

Les impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires conformément à la méthode du report variable avec application du taux d'imposition s'élevant à 27,8%.

La charge fiscale sur les résultats d'exploitation se détaille comme suit:

en francs suisses	31.12.1999	31.12.1998
Impôts courants	(661 110)	(372 164)
Impôts différés	31 215	51 840
Total	<b>(629 895)</b>	<b>(320 324)</b>

La différence entre le taux d'imposition sur le profit du Groupe et le taux théorique en Suisse, dans le canton concerné est due principalement aux pertes fiscales reportables.

Le mouvement des impôts différés se décompose comme suit:

en francs suisses	31.12.1999	31.12.1998
Solde du début de l'exercice	49 375	101 215
Charge fiscale	(31 215)	(51 840)
Solde à la fin de l'exercice	<b>18 160</b>	<b>49 375</b>

Les économies d'impôts résultant de pertes reportables ne sont comptabilisées que si la réalisation de ces économies est probable. Le Groupe a des pertes fiscales reportables s'élevant à CHF 610 844 (1998: CHF 561 966). Celles-ci n'ont pas été comptabilisées dans les comptes annuels consolidés car la réalisation des économies d'impôts afférente n'est pas assurée. Ces pertes fiscales seront échues entre 2002 et 2005.

## 9. Emprunts bancaires

L'emprunt bancaire porte intérêt au taux moyen de 5½% pour 1999 et 1998.

Les emprunts comprennent des prêts renouvelables sans échéance déterminée et sont garantis par un actionnaire.

## 10. Instruments financiers

### 10.1 Valeur de marché des instruments financiers

Les instruments financiers évalués aux valeurs de marché comprennent les liquidités, les titres, les débiteurs, les emprunts bancaires et les fournisseurs.

La participation est évaluée au prix historique. La Direction de la société considère que la valeur de marché est proche de la valeur historique.

### 10.2 Risque de crédit

Le Groupe cède ses créances à une société de factoring afin de garantir son ducroire.

## 11. Revenus nets

Le tableau suivant présente le détail des revenus pour les exercices 1999 et 1998:

en francs suisses	31.12.1999	31.12.1998
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		
Kiosques	786 661	985 614
Abonnements	2 580 061	2 541 190
Commissions sur ventes en kiosque	(321 695)	(470 344)
	<b>3 045 027</b>	<b>3 056 460</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		
Publicité	10 857 273	7 629 178
Commissions sur publicité	(3 302 252)	(2 392 762)
	<b>7 555 021</b>	<b>5 236 416</b>
Produits divers	1 174 928	1 033 277
Total revenus, net	<b><u>11 774 976</u></b>	<b><u>9 326 153</u></b>

## 12. Personnel et charges sociales

Tous les employés sont affiliés à une caisse de pension conforme aux conditions et pratiques locales. Les coûts liés à la prévoyance professionnelle sont comptabilisés en charge. Cette charge s'élève en 1999 à CHF 301 060 (1998: CHF 275 873).

Le nombre d'employés du Groupe en 1999 et 1998 était le suivant:

	31.12.1999	31.12.1998
Collaborateurs directs	60	53
Collaborateurs indirects	20	15
	<b><u>80</u></b>	<b><u>68</u></b>

Les options accordées aux membres du conseil d'administration et aux collaborateurs et exercées au 31 décembre 1999 (voir note 6) n'ont eu aucune influence sur le compte de résultat.

## 13. Résultats financiers, net

Les résultats financiers net se décomposent comme suit:

en francs suisses	31.12.1999	31.12.1998
Bénéfice sur ventes d'actions propres	97 195	—
Intérêts et frais bancaires	(44 338)	(32 669)
	<b><u>52 857</u></b>	<b><u>(32 669)</u></b>

## 14. Revenus extraordinaires, nets

Les revenus extraordinaires proviennent essentiellement des abandons de créances et des versements complémentaires effectués par les actionnaires.

Ces revenus sont présentés nets de charges fiscales d'un montant de CHF 130 623 en 1998.

## 15. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 1999 les engagements de loyers du Groupe s'élèvent jusqu'en 2002 à CHF 234 213 (1998: CHF 248 259).

• 28 **Rapport du réviseur des comptes consolidés  
à l'assemblée générale d'Agefi Groupe SA**

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement et annexe – pages 18 à 27) d'Agefi Groupe SA ainsi que des sociétés affiliées («le Groupe») pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1999.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

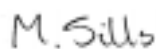
Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession ainsi que selon les normes de l'«International Federation of Accountants» (IFAC). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine de la situation financière et des résultats du Groupe au 31 décembre 1999 en conformité avec les «International Accounting Standards» (IAS) de l'«International Accounting Standards Committee» (IASC), au Règlement de cotation de la Bourse suisse et à la loi.

Nous recommandons d'approuver les comptes de groupe qui vous sont soumis.

ARTHUR ANDERSEN SA

Mike Sills



Philippe Stöckli



Lausanne, le 9 février 2000

# AGEFI GROUPE SA

## Comptes annuels

### Bilan

29 •

#### Actifs

en francs suisses	Notes	31.12.1999	31.12.1998
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Participations	2	1 860 675	1 384 675
Immobilisations incorporelles		250 000	–
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>2 110 675</b>	<b>1 384 675</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Actifs transitoires		6 175	35 291
Liquidités		2 247 055	16 552
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>2 253 230</b>	<b>51 843</b>
		<b>4 363 905</b>	<b>1 436 518</b>

#### Passifs

<b>FONDS PROPRES</b>			
Capital-actions	3	4 040 000	250 000
Réserve générale	3	38 500	14 500
(Perte)/bénéfice au bilan	3	(3 449)	767 518
<b>Total des fonds propres</b>		<b>4 075 051</b>	<b>1 032 018</b>
<b>FONDS ÉTRANGERS À LONG TERME</b>			
Emprunts	4	–	263 020
<b>Total des fonds étrangers à long terme</b>		<b>–</b>	<b>263 020</b>
<b>FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME</b>			
Fournisseurs		46 593	3 957
Passifs transitoires		143 910	6 900
Provision pour impôts		98 351	130 623
<b>Total des fonds étrangers à court terme</b>		<b>288 854</b>	<b>141 480</b>
		<b>4 363 905</b>	<b>1 436 518</b>

• 30 **Compte de profits et pertes**

en francs suisses	31.12.1999	31.12.1998
<b>PRODUITS</b>		
Produits financiers	102 112	39
Honoraires	–	3 600
Revenus extraordinaires	–	593 740
<b>Total des produits</b>	<b>102 112</b>	<b>597 379</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais liés à l'introduction en Bourse	(719 390)	–
Frais généraux	(120 353)	(1 295)
Charges financières	(9 336)	(33)
Impôts	–	(130 623)
<b>Total des charges</b>	<b>(849 079)</b>	<b>(131 951)</b>
<b>Perte/bénéfice de l'exercice</b>	<b>(746 967)</b>	<b>465 428</b>
<b>BÉNÉFICE AU BILAN AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>767 518</b>	<b>302 090</b>
Attribution à la réserve générale	(24 000)	–
<b>PERTE/BÉNÉFICE AU BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b><u>(3 449)</u></b>	<b><u>767 518</u></b>

# Annexe relative aux comptes annuels

## 1. Introduction

Les états financiers d'Agefi Groupe SA ont été établis selon les principes régis par le Code des obligations suisse.

## 2. Liste des participations

Les participations sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des provisions nécessaires.

Nom	Lieu	Activité	%	1999 (CHF)	%	1998 (CHF)
Agefi SA	Lausanne	Edition	100	1 560 675	50,08	1 228 675
Agefi.Com SA	Genève	Informations financières sur Internet	100	200 000	52	104 000
LSI SA	Genève	Edition	100	100 000	52	52 000
				<b>1 860 675</b>		<b>1 384 675</b>

## 3. Capital-actions et bénéfice au bilan

Le capital-actions de CHF 4 040 000 se compose d'actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 25. Les mouvements intervenus durant l'exercice sont les suivants:

en francs suisses	Capital-actions	Réserve générale	Bénéfice au bilan	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 1999	250 000	14 500	767 518	1 032 018
Augmentation de capital du 25 mai 1999	476 000	–	–	476 000
Augmentation de capital du 25 juin 1999	3 274 000	–	–	3 274 000
Augmentation de capital options collaborateurs	40 000	–	–	40 000
Attribution à la réserve générale	–	24 000	(24 000)	–
Perte nette de la période	–	–	(746 967)	(746 967)
Solde au 31 décembre 1999	<b>4 040 000</b>	<b>38 500</b>	<b>(3 449)</b>	<b>4 075 051</b>

## 4. Emprunts

Les mouvements intervenus durant l'exercice sont les suivants:

en francs suisses	Filiale
Balance au début de l'exercice	263 020
Remboursement	(263 020)
Balance à la fin de l'exercice	–

## • 32 Rapport du réviseur au conseil d'administration d'Agefi Groupe SA

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe – pages 29 à 31) d'Agefi Groupe SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1999.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels présentant une perte au bilan de CHF 3349 sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

ARTHUR ANDERSEN SA

M. Sills



Mike Sills

Philippe Stöckli

Lausanne, le 9 février 2000